
Erratum

A.M., 2021

Arrêté numéro 2021-093 du ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 23 décembre 2021

Loi sur la santé publique
(chapitre S-2.2)

CONCERNANT l'ordonnance de mesures visant à
protéger la santé de la population dans la situation de
pandémie de la COVID-19

Gazette officielle du Québec, Partie 2, 6 janvier 2022,
154^e année, numéro 1A, page 9A.

L'arrêté numéro 2021-093 n'aurait pas dû être
publié dans cette édition de la *Gazette officielle du
Québec*, puisqu'il avait déjà été publié dans l'édition du
30 décembre 2021, numéro 52A, page 7630A.

76251